



TONNELLERIE VICARD, UNE ANNÉE 2023 SOUS LE SIGNE

DE L'AUTOCONSOMMATION ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le tonnelier possède un agenda 2023 déjà bien rempli. Dans la continuité de sa démarche Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), l'entreprise prévoit de réaliser de nouveaux travaux d'aménagement au sein de son site de production. En parallèle, elle souhaite également renforcer son implication et engager des actions en faveur de la biodiversité.

Recyclage en circuit court

Le tonnelier cognaçais a récemment fait l'acquisition d'un broyeur de bois. Son but ? Pouvoir récupérer auprès des communes ou communautés de communes voisines des chutes de bois non traitées (1) pour alimenter la chaudière de ses ateliers. « Historiquement, nous le faisons déjà avec nos propres pertes de matière première. Mais une partie provient de notre merranderie, située dans le Périgord », déclare Jean-Charles VICARD,

Président Directeur Général. « Récupérer cette matière initialement perdue nous permet de travailler en circuit court et nous évite de convoier les déperditions provenant de merrains du Périgord », poursuit l'entrepreneur. Ces dernières continueront en parallèle à être revalorisées localement.

En route vers l'autoconsommation

Toujours dans la quête de perfectionnement de ses services, de nouveaux travaux d'amé-

nagement du site de production sont prévus en 2023. Après l'installation d'une technologie de récupération de chaleur fatale (2) dans sa salle de chauffe, la tonnellerie va installer deux sections de 3500 m² de panneaux photovoltaïques. Selon Jean-Charles VICARD, « cette autoproduction d'électricité va nous permettre d'accentuer davantage notre degré d'autonomie et de réduire l'impact important du coût de l'énergie ». Les travaux débuteront au mois de février.

Favoriser la biodiversité

La tonnellerie poursuit également l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux à sa stratégie d'entreprise. Au même titre que le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité devient aussi un enjeu quotidien. « Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans cette double crise. C'est notre responsabilité et notre intérêt de préserver la diversité du monde vivant », déclare le tonnelier.

Comme élément de réponse, l'entrepreneur va intégrer davantage la biodiversité sur son site de production, en investissant dans la préservation et la restauration d'écosystèmes.

Ainsi, toute l'organisation du parc à bois a été repensée : « Nous allons planter prochainement environ 1 500 mètres linéaires de haies autour de notre parc à merrains et mettre en place un écosystème avec une trentaine de variétés de plantes mellifères et autres graminées », poursuit le dirigeant.

Selon Carine JEUDY, Responsable qualité de la tonnellerie, « cette végétation va apporter une barrière supplémentaire contre le vent et maintenir une meilleure humidité relative, mais également mieux protéger les stocks de merrains de la chaleur excessive ». Pour aller jusqu'au bout du discours, la Responsable nous a confié que des ruches seront implantées à terme en bordure de site.

Le Groupe Vicard reste l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de barriques, cuves et foudres sur-mesure en chêne français. La société familiale, créée en 1925, commercialise 40 000 barriques (dont 10 000 pour le Cognac) et 200 grands contenants par an.

(1) Palettes, bois du vignoble non traité, autres bois non traités.

(2) Projet réalisé avec l'aide de l'ADEME, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.